

### 13.—Proportion de femmes et proportion de leurs gains moyens par rapport à ceux des hommes, dernière semaine d'octobre, 1954-1956

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 employés ou plus)

Province et groupe	Employées à salaire						Employées à traitement					
	Proportion de femmes			Proportion du salaire des femmes par rapport à celui des hommes			Proportion de femmes			Proportion du traitement des femmes par rapport à celui des hommes		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Terre-Neuve.....	10.1	10.5	12.1	34.1	33.9	29.2	20.9	19.7	20.6	46.7	48.7	48.1
Nouvelle-Écosse.....	13.7	13.2	14.2	43.9	44.4	44.5	26.3	26.0	26.7	46.4	49.5	47.3
Nouveau-Brunswick.....	13.2	14.6	15.1	46.6	48.2	46.9	28.0	26.6	27.2	46.2	47.5	49.4
Québec.....	27.3	27.9	27.2	56.1	55.8	55.4	28.1	27.0	26.9	50.6	51.2	51.0
Ontario.....	20.4	20.6	20.6	58.0	57.8	56.8	29.7	29.0	28.9	48.9	49.8	49.1
Manitoba.....	21.6	21.5	21.6	55.5	53.9	54.5	27.4	26.0	26.2	50.2	50.3	49.8
Saskatchewan.....	12.1	12.9	12.7	57.2	56.5	58.3	32.4	30.2	29.3	55.8	56.2	56.6
Alberta.....	12.2	13.0	13.4	59.1	60.3	62.9	25.9	24.9	24.5	50.4	50.6	51.0
Colombie-Britannique.....	10.1	10.5	9.9	56.1	56.8	57.8	24.7	24.4	24.5	48.2	48.9	48.4
<b>Canada<sup>1</sup>.....</b>	<b>21.3</b>	<b>21.6</b>	<b>21.4</b>	<b>56.1</b>	<b>56.1</b>	<b>55.6</b>	<b>28.7</b>	<b>27.8</b>	<b>27.8</b>	<b>49.5</b>	<b>50.3</b>	<b>49.8</b>
Fabrications durables.....	8.1	8.5	8.1	68.9	68.3	67.2	25.1	24.7	24.7	50.2	51.1	50.0
Fabrications non durables.....	33.6	34.6	34.8	54.3	54.2	54.0	32.1	30.9	30.8	49.0	49.8	49.8

<sup>1</sup> Y compris l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les données servant à établir la répartition par province des employés à salaire et à traitement, classés par groupe de salaires, sont obtenues tous les trois ans. Les chiffres pour 1953, comparés à ceux de 1950, figurent aux pp. 809-810 de l'*Annuaire* de 1955. On peut se procurer les chiffres relatifs à 1956 en s'adressant à la Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

#### Section 4.—Salaires, heures et autres conditions de travail

La statistique des taux de salaire dans différentes occupations par industrie et région ou ville et des heures normales de travail est dressée par le ministère fédéral du Travail et publiée dans le rapport annuel sur les *Salaires et heures de travail au Canada*. Partie en est aussi donnée à l'occasion dans la *Gazette du Travail*, organe officiel du ministère.

La statistique des taux de salaire s'applique à la dernière période normale de paie qui précède le 1<sup>er</sup> octobre et s'étend à quelque 13,500 établissements. Les taux de salaire moyens des travailleurs rémunérés à l'heure, à la pièce ou au rendement dans un emploi donné sont indiqués séparément, mais ils sont réunis pour fins de calcul des nombres-indices. Les marges de taux les plus courants de chaque occupation choisie sont également données. Il n'est pas tenu compte de la rémunération du temps supplémentaire.

Les indices des industries mesurent les changements survenus dans les taux de salaire des travailleurs non de bureau au-dessous de la catégorie de contremaître. Toutefois, ces indices ne constituent pas une base de comparaison des salaires d'une industrie avec ceux d'une autre. Les concepts et méthodes relatifs à la présentation de cette statistique sont expliqués plus en détail dans le rapport annuel.